

Le chômage

Un projet, encore dans ma circonscription, a été lancé avant mon élection. On a fait ériger un brise-lames et un quai par une main-d'œuvre nombreuse, alors qu'il aurait fallu du gros équipement et de la machinerie lourde. Le travail manuel ne pouvant donner d'aussi bons résultats, l'ouvrage n'a pas résisté aux glaces et au printemps le dégel a tout emporté. Ces localités ont été forcées de construire des installations par des moyens totalement insuffisants.

J'ai parlé plus tôt de la décision du ministère d'écarter les régions à faible taux de chômage et j'ai dit qu'en principe, c'était une bonne idée. Je songe en particulier à la circonscription d'un de mes collègues, le député de Churchill (M. Murphy). Dans cette circonscription du Manitoba, le taux de chômage est d'environ 75 p. 100 parce que la population de l'endroit est composée en grande partie d'autochtones qui sont exclus des statistiques du chômage. Ce chômage dissimulé existe partout au Canada. Les gens, sachant qu'il n'y a pas d'emplois, ne vont plus aux centres de la main-d'œuvre.

Les chiffres de Statistique Canada ne comprennent pas les régions où il y a du chômage chronique. Mais, ce qui est pire encore, une circonscription comme Churchill est doublement pénalisée parce que non seulement elle ne bénéficie plus des programmes de Canada au travail, mais certains programmes des Affaires indiennes ont été supprimés ou suspendus, par exemple le Fonds de la promotion économique des Indiens, et ce n'est maintenant qu'en cas d'urgence que le ministère accorde des fonds. Le programme de restriction du gouvernement a doublement frappé cette circonscription.

J'aimerais maintenant en venir à la promesse du ministre. Il s'est en effet engagé à instaurer une véritable stratégie de l'emploi afin de venir en aide aux chômeurs des différentes régions du pays. Il a promis de les aider par l'intermédiaire de l'entreprise privée. Les députés d'en face nous ont reproché à maintes reprises notre adhésion aveugle à une idéologie; c'est du moins ce qu'ils disaient. Ils ont, eux aussi, un précepte, celui de la privatisation, qui leur voile la réalité, car dans certaines régions, les entreprises privées et l'économie de marché n'ont absolument pas enrayé un chômage endémique.

Le gouvernement met un terme à des programmes d'embauche et il s'en remet au secteur privé pour régler le problème du chômage dans ma région, alors que ce secteur est inexistant. Les députés qui sont assis en face veulent privatiser. C'est ce qu'on peut appeler avoir une foi aveugle et irréfléchie dans un précepte qu'il est insensé de vouloir appliquer à certaines régions du pays. Toutes les provinces de l'Atlantique ont été soumises à ce chantage par l'ancien gouvernement et elles continueront à l'être par le gouvernement actuel à cause de sa fidélité aveugle à une idéologie qui consiste à perpétuer un taux de chômage élevé dans la région sans offrir aucun moyen d'améliorer la situation.

● (2100)

Je voudrais maintenant me reporter aux dernières observations qu'a faites le ministre cet après-midi lorsqu'il a annoncé que le gouvernement s'engageait à abaisser le taux de chômage féminin. Il a dit que le gouvernement annoncerait dans quelques mois des programmes susceptibles de remédier au problème. Jetons un coup d'œil sur ce que le gouvernement a fait ces six derniers mois. Cela nous donnera une bonne idée de ce que nous pouvons espérer de l'avenir.

[M. Faour.]

Le gouvernement libéral a retranché 3 millions de dollars du budget du Programme d'extension des services de Main-d'œuvre Canada lorsqu'il a déclenché les élections. Ensuite, les conservateurs ont promis de remettre cette somme dans la caisse du programme. A en croire le ministre, le gouvernement réaffectera 1.3 million de dollars pendant l'année financière en cours et remettra le reste pendant la prochaine. Cette année, de ce 1.3 million de dollars, on consacrera de \$300,000 à \$400,000 au programme d'extension des services de Main-d'œuvre Canada qui s'adresse aux femmes. Bien que cette déclaration date de septembre dernier, on n'a encore fait aucun des déboursés promis.

La seule vraie mesure qu'ait prise le gouvernement à l'égard des chômeurs canadiens a été de réduire les prestations d'assurance-chômage. C'est la seule mesure—ils la disent positive, mais je la trouve négative—qu'il ait prise pour résoudre le problème du chômage. L'an dernier, les libéraux ont resserré les conditions d'éligibilité pour les travailleurs à temps partiel et les travailleurs saisonniers. Ces travailleurs sont en majorité des femmes. Les règlements par lesquels on devait mettre cette mesure en vigueur n'ont pas été décrétés par les libéraux, mais par les conservateurs lorsqu'ils ont pris le pouvoir. A l'époque, le ministre a déclaré qu'il était tenu de poursuivre l'œuvre des libéraux. Je voudrais tout de même lui rappeler, qu'en sa qualité de ministre, il avait la possibilité de faire des changements et ce, dès juin ou juillet.

Les initiatives du gouvernement dans le domaine du programme d'action positive ont brillé par leur absence. L'application de ce programme créé par l'ancien gouvernement il y a deux ans et demi est totalement laissée à la discrétion des employeurs du secteur privé. Mais ces programmes manquent d'ambition, Monsieur l'Orateur. Des statistiques publiées cette semaine prouvent que le fossé entre les revenus des hommes et des femmes s'est creusé; pourtant, aujourd'hui même, le secrétaire d'État (M. MacDonald) a déclaré qu'il n'était pas prêt à forcer les employeurs à respecter les objectifs de ce programme, mais qu'il allait continuer à évaluer le travail accompli par les mouvements bénévoles à cet égard.

M. Atkey: Laissez-nous le temps.

M. Faour: Cela fait trois ans que nous attendons en vain. Pendant ce temps-là, l'écart s'est élargi et la situation des femmes par rapport à l'effectif général de la main-d'œuvre s'est aggravée. Néanmoins le gouvernement ne s'est nullement engagé à améliorer la situation.

La chose la plus révélatrice est ce que le gouvernement a lui-même fait. La Fonction publique est devenue la cible de réductions de personnel et 60,000 emplois seront éliminés, dont 35 p. 100 dans la Fonction publique assujettie à un contrôle. Un nombre disproportionné de ces emplois sont remplis par des femmes, puisque la principale méthode utilisée pour éliminer ces emplois sera les départs. Les femmes ont toujours été mobiles dans la Fonction publique et elles quittent leur emploi plus fréquemment que les hommes. Il s'ensuit que la proportion des femmes dans la Fonction publique fléchira, mais le gouvernement refuse de s'engager à renverser cette tendance.

Parmi les promesses électorales qu'il a faites au printemps dernier, le gouvernement s'était engagé à établir des garderies dans les immeubles du gouvernement. Aucune initiative n'a été prise à ce sujet. Je crois que la plupart des députés admettront que pour que les femmes acquièrent un statut égal dans la